

Guide de **décarbonation** *du secteur* **CHRD**

Septembre 2025



1. 4 PILIERS

2. COMPRENDRE & MESURER

3. PASSER À L'ACTION

4. COMMUNIQUER

sommaire

- 1. Les 4 piliers stratégiques de la décarbonation**
 - Mesurer
 - Réduire la consommation de ressources
 - Mobiliser
 - Contribuer
- 2. Comprendre et Mesurer : Le bilan carbone**
 - Un bilan carbone c'est quoi ?
 - Qui peut vous aider dans la réalisation d'un bilan carbone ?
 - Quelle méthode de calcul ?
 - Que mesure-t-on ?
- 3. Passer à l'action : Analyser et agir avec un Plan d'action**
 - Analyser
 - Agir avec un plan d'action
 - Exemples d'actions à mettre dans vos plans d'action
- 4. Communiquer**
Enfin l'intérêt de faire un bilan carbone : c'est quoi ?

éditos

Dans un monde confronté à l'urgence climatique, notre secteur CHRDT (cafés, hôtels, restaurants, discothèques, traiteurs) doit être à la hauteur des enjeux.

Nous ne pouvons plus ignorer l'impact environnemental de notre activité : 16 % des émissions de gaz à effet de serre du tourisme nous concernent directement.

Mais c'est aussi une formidable opportunité d'agir.

Avec ce guide, l'UMIH s'engage aux côtés des professionnels pour les accompagner et leur offrir des repères concrets.

Nous devons être les artisans d'une transition responsable.



Thierry Marx,
Président confédéral
de l'Umih

DECARBONER, n'est pas seulement une réponse à une obligation. C'est une opportunité d'évoluer pour répondre aux attentes fortes de nos clients, maîtriser nos charges, renforcer l'attractivité de nos métiers et garantir la pérennité de nos établissements.

C'est pourquoi ce guide pratique a été conçu par la commission Développement Durable de l'Umih et son partenaire Clorofil. Il se veut un outil clair, concret et adapté à la réalité de terrain de chaque professionnel.

*Autour de quatre piliers – **Mesurer, Réduire, Mobiliser, Contribuer** – ce guide vous propose une démarche pragmatique, accessible à tous, quels que soient la taille ou le type de votre établissement.*

La transition écologique ne se fera pas sans nous. Elle ne doit pas être subie, mais construite, avec ambition et lucidité. Nous avons un rôle clé à jouer, en tant qu'acteurs économiques, employeurs, et hôtes engagés auprès de nos clients. À nous de transformer l'enjeu climatique en actions concrètes.



Noëlle FUSTIER,
Directrice de Clorofil



Ludovic POYAU, Président de
la commission Développement
Durable de l'Umih

La décarbonation du secteur CHRDT fait référence **aux efforts déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et atténuer l'impact environnemental de l'industrie hôtelière**. En raison de sa consommation énergétique élevée et de son impact sur les ressources naturelles, le secteur CHRDT se doit d'engager sa transformation pour contribuer à la lutte contre le changement climatique.

D'après une étude de l'ADEME, le secteur du tourisme représente 11% des émissions de GES de la France. Les établissements du CHRDT pèsent pour 16% de la part de GES du tourisme. Il est donc **primordial d'engager les entreprises dans une démarche de décarbonation**.

les 4 piliers stratégiques de la décarbonation

01 mesurer

Réaliser un bilan carbone pour avoir une **photographie de son impact sur une année, afin de prioriser les actions de réduction**.

Pour connaître l'impact global, il convient d'utiliser des données d'activité et de les rapporter à des facteurs d'émissions.

*Exemple : x tonne de tomate * 1,2kg de CO₂e = x Kg de CO₂e.*

La mise en place d'un bilan carbone permet aussi :

- de fédérer vos équipes autour d'un projet,
- de travailler la marque employeur,
- de répondre aux attentes des clients loisirs et affaires et donc gagner des parts de marché.

Le bilan carbone est aussi l'occasion d'analyser ses dépenses énergétiques et d'optimiser ses charges.

02 réduire la consommation de ressources

Efficacité énergétique

Les établissements CHRDT peuvent améliorer leur efficacité énergétique en adoptant des pratiques telles que l'installation d'éclairage LED, l'utilisation de systèmes de gestion de l'énergie, l'isolation des bâtiments, l'optimisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation et l'emploi d'équipements économes en énergie, utilisation de gaz vert et électricité verte. Des sociétés sont spécialisées dans le développement de solutions innovantes pour **réduire la consommation énergétique des établissements**.

Utilisation de sources d'énergie renouvelable

Les établissements peuvent installer des panneaux solaires, des éoliennes ou d'autres systèmes de production d'énergie renouvelable sur leurs sites pour **réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles** ou faire appel à des prestataires écoresponsables utilisant ces énergies.

Gestion de l'eau

La **gestion efficace de l'eau est un aspect important de la décarbonation** du secteur CHRDT. Les établissements peuvent mettre en place des pratiques de conservation de l'eau, comme l'installation de dispositifs à faible débit dans les robinets et les douches, l'utilisation de systèmes de récupération d'eau de pluie et la sensibilisation des clients à la conservation de l'eau.

Réduction des déchets

Les établissements doivent mettre en place un **système de tri efficace** avec des programmes de recyclage et de compostage, réduire les emballages à usage unique, encourager les pratiques d'approvisionnement durables et sensibiliser le personnel, les prestataires et les clients à la gestion responsable des déchets. Et nous rappelons que **le meilleur déchet est celui que nous ne faisons pas**.

Optimiser ses achats

Les établissements doivent adopter une démarche vertueuse en privilégiant des produits avec une durée de vie plus longue, de seconde main et réparable facilement. Pour les achats alimentaires, penser local et saisonnalité. Il est aussi intéressant et important d'essayer de regrouper ses achats, gérer ses stocks afin d'optimiser les livraisons et réduire les achats inutiles...

03 mobiliser

Sensibilisation et formation

Il est essentiel **d'éduquer et de sensibiliser le personnel** des établissements aux pratiques de durabilité et à l'importance de la décarbonation. Des programmes de formation peuvent être mis en place pour encourager les comportements respectueux de l'environnement.

Mobilité clients et collaborateurs

Dans cette optique, il est intéressant de **promouvoir la mobilité douce** que ce soit auprès de ces collaborateurs mais aussi des clients.

La mobilité douce désigne la conception, la mise en place et la gestion de modes de transport peu ou non polluants, et qui émettent moins de gaz à effet de serre.

Alors pour mieux accueillir les clients qui utilisent des mobilités douces penser aux : parkings à vélo, aux bornes de recharge électrique, à communiquer sur les réseaux de transport en commun. Mais

penser aussi aux offres bas carbone pour inciter à la mobilité douce ou augmenter votre durée de séjour.

Ancrage local et biodiversité

La décarbonation ne doit pas être déconnectée de la biodiversité. Les établissements peuvent **s'impliquer dans des projets locaux** (réensauvagement, haies, agriculture régénérative, etc.). Ces actions locales permettent aussi de renforcer l'ancrage territorial des entreprises.

Suivi et indicateurs

Mesurer et piloter grâce à la mise en place d'indicateurs carbone. La tenue d'un tableau de bord, précis permet de mesurer les consommations par nuitée, couvert, et de **réaliser un bilan carbone régulier** (ex : via [Clorofil](#)) **pour suivre les progrès et ajuster les actions**.

04 contribuer

Contribuer à la neutralité carbone mondiale

Une fois les émissions de gaz à effet de serre mesurées et réduites au maximum, les établissements peuvent **contribuer à la neutralité carbone globale en soutenant des projets certifiés** (reforestation, énergies renouvelables, protection de puits de carbone naturels).

Cette contribution, qui ne remplace pas les actions de réduction, intervient en dernier recours pour compenser les émissions résiduelles.

Les projets choisis doivent être labellisés (ex : Gold Standard, Verra, Label Bas Carbone), vérifiables, additionnels, durables et suivis dans le temps. Il s'agit d'une démarche volontaire, complémentaire à une stratégie de sobriété carbone.

comprendre et mesurer : le bilan carbone

Un bilan carbone c'est quoi ?

Il y a plusieurs étapes dans une démarche de décarbonation, la première est de réaliser un bilan carbone.

Un **bilan carbone** est un outil qui permet de mesurer toutes les **émissions de gaz à effet de serre (GES)** générées par une activité, une entreprise ou un territoire. Il prend en compte à la fois les **émissions directes** (ex : combustion de carburant) et les **émissions indirectes** (ex : production d'électricité, achats, déplacements professionnels). L'objectif est d'**identifier les postes les plus émetteurs** pour pouvoir mettre en place un **plan de réduction**. C'est un **levier stratégique** pour limiter son impact environnemental et répondre à des obligations réglementaires ou à des attentes clients.

Un bilan carbone vous permet de :

1. Mesurer vos émissions de gaz à effet de serre,

2. Analyser vos résultats et connaître vos impacts

3. Réduire vos émissions en mettant en place un plan d'action de réduction

4. de communiquer.



Qui peut vous aider dans la réalisation d'un bilan carbone ?

- **Vous former ou former une personne de votre équipe et le faire seul** – vous pouvez alors vous renseigner sur le site : [Mon Compte - Association pour la transition Bas Carbone](#)
- **Vous faire accompagner par notre partenaire Clorofil** – vous pouvez aller sur le site : www.clorofil.eco ou les contacter [ICI](#)
- **Vous faire accompagner par un consultant externe.**



Quelle méthode de calcul ?

La méthode de calcul la plus utilisée en France est la **méthode Bilan Carbone®**, développée par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et promue par l'ABC (Association Bilan Carbone).

Cette Méthode Bilan Carbone® (ADEME / ABC) :

- Prend en compte les **émissions directes et indirectes** (Scope 1, 2 et 3)
- Basée sur des **facteurs d'émissions principalement physique et non monétaire**
- **Compatible avec les objectifs de la SNBC** (Stratégie Nationale Bas Carbone) et le **format règlementaire BEGES**

Il existe une autre grande méthode de calcul utilisée plus à l'international qui est le **GHG Protocole**. La plus grande différence entre ces deux méthodes de calculs :

	Méthode Bilan Carbone®	GHG Protocole
Origine	France (ADEME, ABC)	International
Public cible	Entreprises, collectivités, territoires (France)	Entreprises multinationales, projets internationaux
Scopes	Scope 1, 2 et 3 (obligatoire pour tous)	Scope 1, 2 obligatoire et Scope 3 optionnel
Comptabilité Règlementaire FR	Oui, reconnu pour les obligations BEGES	Oui, mais nécessite parfois des adaptations



Que mesure-t-on ?

Quand on fait un bilan carbone, on mesure les émissions de gaz à effet de serre (GES), exprimées en équivalent CO₂ (CO₂e), générées par toutes les activités d'une entreprise. **Les émissions sont regroupées en 3 grandes catégories :**

Émissions directes (Scope 1)

→ issues des sources que l'on contrôle directement, comme les véhicules ou les chaudières.

Émissions indirectes liées à l'énergie (Scope 2)

→ provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de froid.

Autres émissions indirectes (Scope 3)

→ liées à tout le reste : achats, transport de marchandises, déplacements des salariés ou clients, gestion des déchets, immobilisations, etc.



De manière plus concrètes et précises voici ce que prend en compte notre partenaire [Clorofil](#) sur **5 grandes thématiques :**



L'Energie : Consommation d'électricité ; consommation de combustible pour le chauffage et la cuisson ; fuites des climatisations



La Mobilité : Déplacements de vos collaborateurs ; flottes de véhicules ; déplacements professionnel ; déplacements de vos clients



Les Achats : Achats de matériel électroménager ; achats de matériel informatique ; achats de mobilier ; autres achats ; achats de services



La partie opérationnelle : Achats alimentaires ou repas et boissons servis ; traitement de votre linge ; la construction de vos bâtiments



Les Déchets : Le traitement de l'ensemble de vos déchets : papier, carton, plastique, biodéchet, verre banal etc ; la consommation d'eau



La collecte de données est un travail fastidieux mais notre partenaire met tout en œuvre pour vous accompagner dans cette démarche avec différents documents, outils et un accompagnement personnalisé.

Pour plus d'information contacter notre partenaire [ICI](#)

passer à l'action : analyser et agir avec un plan d'action

Analyser

Une fois votre bilan carbone réalisé, vous avez des résultats et des données vous permettant d'identifier les postes les plus impactants en termes d'émission de gaz à effet de serre comme : la blanchisserie, la restauration, les déchets, le transport, les prestataires, la gestion de l'établissement, le chauffage du bâtiment... Vous allez donc pouvoir **prioriser vos actions** de réduction en fonction de vos résultats. Les optimiser va **en conséquence diminuer vos factures**.

Pour analyser les données de votre bilan carbone efficacement :

01

lire et comprendre les résultats globaux

Analyser :

- Votre bilan total d'émissions (en tonnes de CO₂e par an).
- La répartition entre Scope 1, 2 et 3

Cela vous donne une vue d'ensemble et vous permet de vous situer par rapport à un établissement similaire.

02

identifier les principaux postes émetteurs

Analyser les résultats par grande catégorie :

- Énergie (chauffage, climatisation, électricité)
- Mobilité (déplacements collaborateurs/clients)
- Achats (alimentaires, équipements)
- Déchets (quantité, type)
- Eau (consommation, traitement)

Objectif : détecter les 2 ou 3 catégories qui génèrent le plus d'émissions. [Clorofil](#) fait déjà ce travail dans la partie de vos résultats.

03

comparer les résultats aux indicateurs de référence

- Les données sectorielles (ex : émissions moyennes par nuitée, par couvert) permettent de vous positionner par rapport aux autres entreprises,
- Les benchmarks [Clorofil](#) disponible dans l'outil de calcul

Qu'est ce qui peut vous aider dans cette démarche d'analyse ?

- Des outils de suivi : un tableau Excel, une fiche de calcul, une toolbox
- Les outils disponibles sur [Clorofil](#) une fois abonné



Agir avec un plan d'action

Une fois votre mesure réalisée et vos émissions de gaz à effet de serre connues vous pourrez analyser les postes les plus impactants. Grâce à cela, vous pourrez réaliser un plan d'action en priorisant les axes de progrès.

Les étapes pour réaliser un plan d'action :

01

faire la liste de toutes les actions déjà réalisées

02

utiliser les sources suivantes pour enrichir le plan

grâce à d'autres propositions d'actions possibles.

- a. Les fiches ressources de [Clorofil](#) qui listent des actions concrètes à mettre en place sur chaque thématique.
- b. Les différents guides UMIH déjà existants :
 - [L'usage de l'eau potable en CHRDT](#)
 - [Sobriété Energétique en Hôtellerie-Restauration](#)
 - [Vaincre le gaspillage - Améliorer la performance de son restaurant](#)
 - [Vaincre le gaspillage - Améliorer son impact environnemental et la performance de son hôtel](#)
 - [La RSE en CHRDT](#)

03

sélectionner les actions potentielles en évaluant

- a. Les marges d'amélioration pour prioriser selon les gains possibles,
- b. La faisabilité économique (coût/effort de mise en œuvre)

Exemple : changer l'éclairage en LED est souvent peu coûteux et immédiatement rentable.

Clorofil met des scores d'impact carbone et de niveau de difficulté dans ces fiches ressources.

04

aller plus loin en vous rapprochant de nos différents partenaires

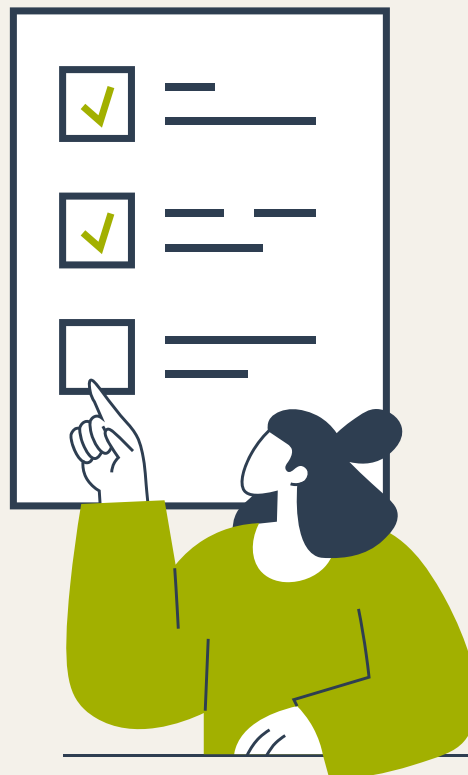
[Clorofil](#), Enviro-developpement, Inyus, Hellio, Lafrane, Re circle, Hophopfood, Ademe Clef Verte, Afnor, Ecotable, EDF, Take a Waste.

Renseignez-vous sur les financements possibles pour la mise en place des actions définies et valorisez les économies générées dans le plan de financement.

05

construire un plan d'action

- a. Intégrer les actions sélectionnées,
- b. Fixer des objectifs quantitatifs pour chaque objectif : par exemple, «-20% d'émissions liées à l'énergie en 2 ans»,
- c. Planifier dans le temps : court, moyen et long terme,
- d. Définir une personne référente,
- e. Mettre en place un suivi annuel (nouvelle mesure chaque année ou tous les 2 ans).



Voici des exemples d'action à mettre dans vos Plans d'action :

électricité - gaz

- Réaliser un diagnostic énergétique
- Identifier les points les plus consommateurs,
- Étudier l'ancienneté et la puissance afin de voir si l'utilisation d'un matériel plus économe permet d'ajuster la puissance,
- Changer les ampoules, utiliser un lampadaire solaire pour parking avec aide des CEE,
- Analyser la pertinence de mettre en place une production d'eau chaude solaire,
- Changer de chaudière par des chaudières mixtes (PAC/ GAZ Vert),
- Production solaire par ombrières,
- Utilisation Gaz vert,
- Production d'électricité via éolienne,
- Mettre en place gestion automatique du chauffage reliée au PMS,
- Poser des bornes de chargement pour véhicules électriques.

eau

- Mettre en place un réducteur de débit et pression avec l'aide des CEE,
- Comptabiliser les débits d'eau et pose de sous compteur (aide enviro-developpement),
- Poser chasse d'eau double flux,
- Recycler les eaux usées non chargées,
- Récupérer de l'eau de piscine,
- Récupérer de l'eau de pluie,
- Plantes adaptées au changement climat,
- Récupération des eaux de lavage machine à légumes.

déchets

- Tri et pesée des déchets,
- Mettre en place solutions antigaspi,
- Mettre en place solution de gestions des stocks,
- Mettre en place amélioration tri des déchets,
- Mettre en place composteurs ou ramassage bio déchets avec valorisation.

politique d'achat responsable

- Mettre en place une solution de gestions des stocks,
- Mettre en place une politique d'achat en local,
- Achat de matériel reconditionné,
- Pose de prise recharge Vélo Elec pour parcours vélo : label accueil vélo,
- Achat vaisselle réutilisable,
- Achat local et bio.

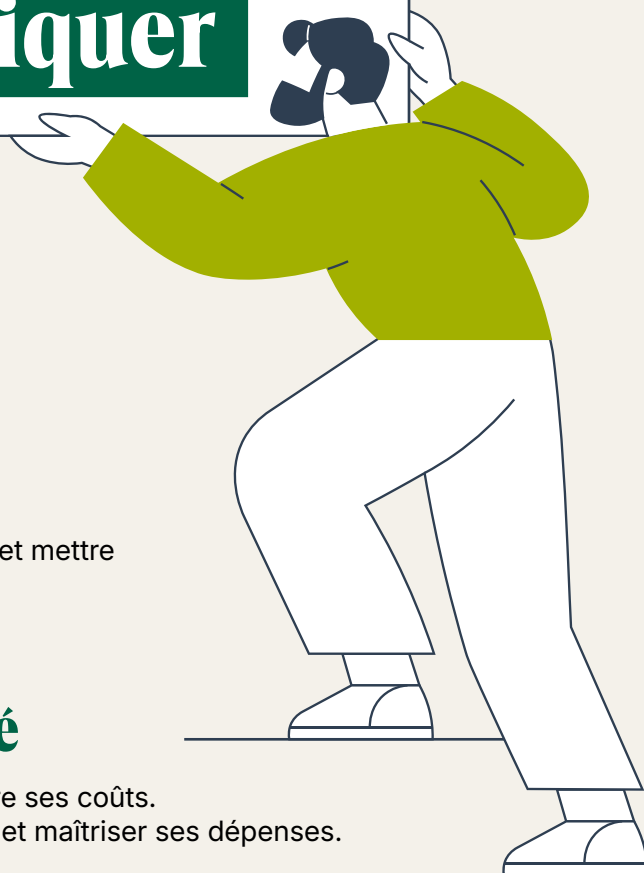
politique sociale

- Mise à disposition de vélos, élaborer ou communiquer sur les sentiers pédestres et vélo,
- Sensibilisation des touristes au respect de nos régions,
- Formation du personnel sur les gestes durables,
- Communiquer sur les sites natures et locaux au personnel.

mobilité

- Achat véhicule et camion faible émission CO₂.

communiquer



→ ***Finally l'intérêt de faire un bilan carbone : c'est quoi ?***

01 réduire son impact environnemental

Identifier les principales sources d'émissions et mettre en place des actions concrètes de réduction (mobilité, énergie, achats...).

02 gagner en compétitivité

Réduire ses consommations permet de réduire ses coûts. C'est un levier pour optimiser ses ressources et maîtriser ses dépenses.

03 répondre aux exigences réglementaires et labels

En France, c'est déjà obligatoire pour certaines entreprises (loi BEGES), et cela devient un critère de sélection dans les appels d'offres ou pour l'obtention de labels sectoriels tel que Clef Verte, Ecolabel Européen, ecotable.

04 piloter sa stratégie bas carbone

Le bilan carbone permet de construire une feuille de route alignée avec les Accords de Paris ou la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), et d'anticiper les évolutions du marché.

05 communiquer avec transparence

Valoriser ses engagements auprès des clients, partenaires, collaborateurs et investisseurs. C'est aussi un outil de sensibilisation.

La mise en avant de l'ensemble de vos actions est très important pour répondre aux besoins des clients et aussi travailler votre marque employeur. Notre partenaire [Clorofil](#), vous met à la fin de la démarche un kit de communication vous aidant à bien communiquer au sein de votre établissement.

D'après une étude Booking.com 71% des clients B to C cherche à aller dans des établissements ayant une démarche éco responsable.

Les chiffres clés des cafés,
brasseries & établissements de nuit,
hôtels, restaurants, saisonniers,
traiteurs & T.O.R.

L'UMIH

1^{ère} organisation professionnelle

2 000

élus

400

collaborateurs

106

bureaux départementaux

35 000

entreprises
adhérentes



Clorofil, 1^{ère} solution bilan carbone dédiée
au secteur de l'hôtellerie et de la restauration,
vous propose un accompagnement humain
dans votre démarche bas carbone.

Lauréat de la French Tourisme Tech, *clorofil*
est un outil ergonomique et simple
d'utilisation accompagnant : hôtels, cafés,
restaurants etc.

Clorofil

1^{ère} solution bilan carbone
dédiée au CHR

+ de 750

établissements
accompagnés

+ de 170

actions concrètes proposées
pour réduire votre impact
mais avant tout un
accompagnement humain

Le secteur CHR

230 000

entreprises

84

milliards d'euros
de CA

1,1

million d'actifs dont

30%

de moins de 30 ans